



Ville de Giromagny

Réunion de quartier du 18 septembre 2025 à 20 h

Quartier : Centre

Compte rendu

Elus présents : M. Le Maire : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline, Barbara Natter, Jean-Louis Salort.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Marline.

9 riverains sont présents

L'Est Républicain est représenté par Elsa Morel.

M. Manga demande que les **grands bacs à ordures appartenant à la commune** et placés sur le trottoir de la rue Lhomme en continu soient déplacés et sortis uniquement lors du passage des camions de ramassage.

M. Collin signale que des groupes de cyclistes laissent régulièrement des papiers et cartons sur et sous les bancs du parvis de la mairie. Il demande **l'installation d'une poubelle** de rue, côté propriété Pischoff.

M. Mangua a constaté la **diminution des détritiques et des crottes de chiens** dans les rues.

Fleurs devant le n°19 faubourg de Belfort :

M. Collin s'interroge sur leur emplacement, estimant qu'elles auraient été plus utiles au cimetière communal, qu'il juge mal entretenu.

M. le Maire rappelle que la réglementation en matière d'accessibilité impose une largeur minimale de trottoir de 1,40 m avec des limites en matière de déclivité . Par ailleurs, la réduction des surfaces imperméables doit être engagée dans les nouveaux aménagements routiers, ce qui permet de disposer de subventions de l'agence de l'eau. Le bureau d'études a donc travaillé sur ces bases pour optimiser l'agencement des cheminements sur le faubourg de Belfort. Ainsi la mise en place des fleurs représente non seulement un geste concret pour l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques mais aussi une réduction des coûts pour la commune. La continuité d'un cheminement confortable, sécurisé et adapté aux PMR est donc garantie entre le quartier des Planchettes et le centre-ville, au prix il est vrai de 2 traversées de rue mais avec une limitation de vitesse à 30 km/h et des aménagements qui contribueront dans un proche futur à imposer une réduction de vitesse dans les secteurs concernés par les traversées. De plus, devant le 19 faubourg de Belfort, le terrain était en majorité non imperméabilisé sur cette portion peu fréquentée et il aurait été incongru de l'imperméabiliser sur ce secteur pour le désimperméabiliser de l'autre côté de la rue où se trouvent la plupart des habitations.

Cimetière :

M.Redoutey précise qu'il y a de nombreuses tombes anciennes d'hommes « illustres » qui seraient susceptibles d'être rénovées avec l'aide de subventions.

Rue Thiers :

Mme Gyran constate que les bacs à fleurs sont mal entretenus et peu harmonieux au niveau des n°5 et 6. Il est nécessaire de revoir le contenu des bacs . Elle signale également un affaissement du trottoir devant le n°4, provoquant stagnation d'eau et verglas en hiver.

Elle demande aussi de remplacer les vieilles quilles en plastique situées au niveau du rétrécissement, par d'autres plus récentes.

Au carrefour de la gendarmerie / rue Prés Heyd : la visibilité est réduite par les végétaux. Il est nécessaire de les tailler régulièrement.

Les travaux de la rue Maginot :

M. le Maire annonce que :

Les travaux devraient s'achever en novembre.

- *La CCVS a terminé les branchements des eaux usées*
- *La canalisation des fontaines sera rénovée*
- *La liaison Haute Tension ENEDIS est à refaire*
- *Les bordures de trottoir seront posées et l'enrobé provisoire ensuite*
- *Le repavage des trottoirs se fera avec les anciens pavés*
- *Le profilage de la pente se fait depuis les façades en direction de la rue.*

Un riverain souligne que l'inconvénient des pavés est qu'ils sont instables.

M. le Maire acquiesce mais relève que la mise en place de pavés contribue à la désimperméabilisation des voies, ce qui au regard des difficultés présentes et à venir en matière de gestion de l'eau s'avère indispensable.

A propos des caméras.

M. le Maire indique que pour l'heure certaines fonctionnent et d'autres non, le dispositif étant en phase de rénovation.

Stationnement PMR

M. Collin trouve qu'il n'y a pas suffisamment de place de stationnement pour personnes à mobilité réduite au centre :

M. Le Maire répond que techniquement il n'a pas été possible de faire une place PMR devant La Poste car il n'y a pas suffisamment de largeur. Le nombre actuel de places disponibles correspond à la réglementation et il s'avère qu'il n'est malheureusement pas possible d'en disposer une devant chaque commerce.

Ancienne école Lhomme :

M. le Maire détaille les trois phases du projet :

- *Installation des services techniques*
- *Isolation thermique du gymnase*
- *Transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne école en espace associatif et des étages en logements T2 et T3*

Espace Mazarin :

M. le Maire explique les travaux actuels :

- *Des gradins sur la rivière sont en construction afin de mieux valoriser la rivière ;*
- *La passerelle d'accès direct à la voie verte sera posée fin septembre ;*
- *La place des Mineurs sera prolongée dans le parc ce qui permettra la continuité du cheminement sur le côté impair du faubourg de Belfort ;*
- *Un espace d'accueil touristique est en création en lisière du parc avec une architecture transparente pour mettre en valeur le parc et son bassin ;*
- *Le bâtiment dit « La Mazarine » sera rénové pour abriter une exposition des collections de l'ancien musée de la mine et servir de lieu de découverte touristique*

Gîte communal :

M. Collin rapporte qu'en octobre 2024, des draps sentaient l'urine. Ses invités ont dû dormir ailleurs.

M. le Maire regrette d'en être informé tardivement, les retours sont généralement positifs comme en attestent les mentions dans le livre d'or.

Qu'en est-il du temple protestant ?

M. le Maire répond que le bâtiment est mis en vente par la paroisse protestante de Belfort-Giromagny. Il attend le retour de la visite des Domaines qui va évaluer la valeur du bâtiment avant d'engager des discussions.

Récapitulatif des DEMANDES

Grande rue	Installer une poubelle de rue aux abords de la mairie coté propriété Pischoff
Rue Lhomme	Enlever les bacs à poubelles communales qui sont en continu sur le trottoir
Fg de Belfort	Demande de réduire la végétation qui gêne la visibilité au carrefour de la gendarmerie.
Rue Thiers	Améliorer les arrangements floraux dans les bacs à fleurs
	Remplacer les vieilles quilles blanches, situées au niveau du rétrécissement, par d'autres plus récentes.
	Affaissement du trottoir au niveau du n°4
Cimetière	Prévoir un meilleur entretien du lieu

Fin de la réunion. Les discussions se poursuivent autour du verre de l'amitié.